



## - ANGERS LIKES METAL VI - Charte explicative

---

**Dans le cadre de la 6ème édition du Angers Likes Metal, chaque groupe souhaitant participer se doit de lire et de retourner la charte signée. Ainsi sa participation sera validée. Il est important de remettre ce document avant la date limite mentionné ci-dessous.**

Angers Likes Metal est un tremplin gratuit produit exclusivement par des bénévoles de l'association CROM (association de loi 1901, créée en 2013) à destination des groupes des Pays de la Loire.

Conditions de participation :

- Ne pas faire partie d'un quelconque label.
- La formation doit être basée dans les Pays de la Loire.
- La formation doit envoyer en même temps que la charte remplie une maquette / EP, via un lien youtube, soundcloud, bandcamp etc...
- Ne pas avoir remporté une édition du Angers Likes Metal.
- Ne pas y avoir participé à l'édition 2018/2019.

## Déroulement du Angers Likes Metal VI :

1. Dépôt de dossier avant le **21 juin 2019** sur l'adresse : inscriptionalm@gmail.com
2. Le tirage au sort des participants aura lieu entre le **24 juin** et le **5 juillet** (retour auprès des sélectionnés).
3. Lancement de la programmation et communication des dates sur les supports de communication.
4. Quatre premières dates de sélection :  
Seul le public est décisionnaire au travers des votes sur place. Ces dates auront lieu à **la Scène Michelet sur Nantes**, au Colisée et à l'Irl Games pub **sur Angers**.
5. La demi-finale se déroulera à la **salle Quart'ney à Angers début janvier 2020**, rassemblant les 4 groupes sélectionnés. Le public est décisionnaire ainsi qu'un jury à hauteur de 33% du nombre de votes que le public a donné (ex : 100 votes du public = 33 votes divisés par 4 pour le jury). Les retours du jury seront envoyés aux groupes, à l'issue de la demi-finale. Les résultats seront également communicables à la suite de cette date.
6. **La finale se tiendra au Chabada à Angers, sur la grande scène. Elle aura lieu en mars 2020.** Le système de vote sera le même que pour la demi-finale.

## Lots proposés :

- **Demi-finalistes :**

- Une réduction pour un compte Wiseband, plateforme de diffusion numérique pour les formations musicales (Deezer, Spotify, Youtube, etc...)

- **Finalistes :**

- Jouer sur la grande scène du Chabada pendant 45 minutes de set.
- Compte Premium Wiseband d'un an offert ([https://www.wiseband.fr/nos-offres?gclid=CjwKCAiA2fjjBRAjEiwAuewS\\_d-TZjQEwQyMSqEit1nfe2Pf\\_ZMENLhbVYyArHUEZnZvRK2Cy--xxhoCO1gQAvD\\_BwE](https://www.wiseband.fr/nos-offres?gclid=CjwKCAiA2fjjBRAjEiwAuewS_d-TZjQEwQyMSqEit1nfe2Pf_ZMENLhbVYyArHUEZnZvRK2Cy--xxhoCO1gQAvD_BwE))
- Une journée de résidence de préparation au studio Tostaky (Angers) assisté par le Chabada.

- **Deuxième du tremplin :**

- 250€ de merchandising offert.
- Une master class d'accompagnement pour la mise en place d'une campagne de crowd founding géré par Crowd You.

- **Premier du tremplin :**

- 250€ de merchandising offert.
- Artwork du merchandising et de l'EP offert, proposé entre divers artistes du milieu metal (ex : Visual Injuries).
- Un EP offert et produit par le Dôme Studio.
- Un clip offert et produit par Violent Motion.

### **Obligations en tant que participants :**

1. En signant la présente charte, le groupe s'engage à profiter des lots qui pourraient lui être attribués à l'occasion du Angers Likes Metal 2019-2020 dans un délai maximum de 12 mois.
2. Le groupe s'engage à tenir informé l'association CROM de l'évolution de la remise des lots.
3. Enfin, le groupe s'engage à mentionner l'édition du Angers Likes Metal ainsi que l'association CROM, dans ses moyens de communication (réseaux sociaux, pochette d'album, site, etc ...).
4. Dans le cas où le groupe signataire serait acquiescent de l'EP, une « *release party* » sera, avec l'accord du groupe, organisée à Angers par l'association mécène CROM.
5. Le groupe participant devra communiquer avec ce dossier sa fiche technique, sa fiche catering ainsi que son logo (en format PNG, AI ou PSD), et autorisera l'association organisatrice CROM à exploiter ce dernier au travers des supports de communication du tremplin de l'édition présentée.
6. Le groupe participant devra nommer un membre qui prendra part à l'organisation technique et logistique, et qui s'engage à transmettre toute les informations au reste du groupe.

### **Obligation en tant qu'organisateur et producteur :**

1. L'association CROM en tant que producteur et organisateur sera en charge de la bonne gestion des soirées liées au Angers Likes Metal et à la programmation de ces dernières.
2. L'association sera en charge de la bonne mise en relation entre le groupe bénéficiaire et le partenaire offrant le lot.
3. L'association est garante du respect de l'équité au sein du tremplin Angers Likes Metal.

Tout non-respect des règles du tremplin ou tentative de tricherie entrainera l'exclusion du groupe de la compétition de façon permanente.

Nom du groupe:.....

Adresse:.....

Code postal :.....

Membre référent :.....

Numéro de telephone :.....

Mail :.....